

Service des eaux d'Evolène
Administration communale
Case postale 83
Rue Centrale 216
1983 Evolène



Entreprise N° : 33092/16730

Sion, le 29 novembre 2023

RAPPORT D'ANALYSE

N° de dossier : 23-VS-41813

V 1



N° d'échantillon : 23-114802

ADRESSE(S)

Déposé par : Service des eaux d'Evolène, Rue Centrale 216, 1983 Evolène
Personne responsable : Monsieur Pierre-Alain SIERRO, Service des eaux d'Evolène, Rue Centrale 216,
1983 Evolène

CONTEXTE

But du contrôle : Autocontrôle / Eau potable / Service des eaux d'Evolène
Prélèvement du : 20.11.2023 à 08h15
Date arrivée : 20.11.2023
Effectué par : Monsieur Pierre-Alain SIERRO, Responsable des travaux publics et des dangers
naturels

DESCRIPTION

Dénomination spécifique : Eau potable dans le réseau de distribution
Secteur : 490 - LA SAGE + VILLA (EVO 1)
Lieu de prélèvement : 1 - Villa - Fontaine X : 2 605 759 Y : 1 106 069



RÉSULTATS D'ANALYSES

VS-Chimie

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
VS-0300-MOP	Conductivité électrique 20 °C	229 µS/cm		
VS-0301-MOP	pH mesuré au laboratoire	8.1	M : 6.8 - 8.2	
VS-0304-MOP	Dureté totale	11.7 °F		
VS-0305-MOP	Dureté carbonatée	4.6 °F		
VS-0306-MOP	Calcium	41.6 mg/l		
VS-0397-MOP	Ammonium	< 0.05 mg/L	max. 0.10 mg/l	Conforme
VS-0389-MOP	Chlorure	0.6 mg/l	M : max. 20.0 mg/l	
VS-0389-MOP	Sulfate	72.6 mg/l	M : max. 50.0 mg/l	
VS-0392-MOP	Nitrite	< 0.01 mg/L	max. 0.10 mg/l	Conforme
VS-0389-MOP	Nitrate	0.8 mg/l	max. 40.0 mg/l	Conforme
VS-0391-MOP	Magnésium	3.6 mg/l		
VS-0391-MOP	Sodium	1.5 mg/l	max. 200.0 mg/l	Conforme
VS-0391-MOP	Potassium	0.1 mg/l	M : max. 5.0 mg/l	
VS-0556-MOP	Turbidité	< 0.2 UT/F	max. 1.0 UT/F	Conforme
VS-0325-MOP	Carbone organique total	< 0.5 mg/L	max. 2.0 mg/l	Conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale; M: Valeur directive

APPRÉCIATION DE L'ÉCHANTILLON

Pour les paramètres analysés, l'échantillon prélevé est conforme aux exigences de l'Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessible au public (RS 817.022.11).

Remarque:

Il s'agit d'une eau potable dont la teneur en sulfate est supérieure à la valeur d'expérience de 50 mg/L établie dans le guide des bonnes pratiques destiné aux distributeurs d'eau potable.

Cet échantillon est conforme au droit en vigueur pour les paramètres analysés.

ÉMOLUMENTS

Émoluments : 317.90 CHF (Montant HT)

REMARQUE

Le présent rapport d'analyse ne concerne que l'échantillon soumis. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.

Inspectorat des eaux potables

Ce rapport a été produit par voie électronique et est valable sans signature

Copie(s) à : Service des eaux d'Evolène, Monsieur Pierre-Alain SIERRO, Rue Centrale 216, 1983 Evolène

